

être diminuée, mais pas encore éliminée. Pour compléter la réparation de ces dommages en mettant de côté les dangers qui la menaçaient, l'Italie doit avoir une part convenable des côtes et des îles de la Dalmatie.

A partir du moment dans lequel, au lendemain de la chute de Venise, l'Istrie et la Dalmatie ont été livrées à l'Autriche et l'unité naturelle de la mer Adriatique a été émiettée dans des partages militaires et politiques, ce problème est là clair et précis dans toute sa gravité menaçante. Les jeunes démocraties que le génie de la Révolution française avait fait naître en Italie en ont été tourmentées; Napoléon lui-même en a eu le remords lorsqu'il a essayé de réparer à Presbourg la faute de Campo-Formio, la réaction germano-viennoise s'en fit un cauchemar dès qu'elle voulut river sur le rivage d'en face les boulons des chaînes qui tenaient l'Italie. Mais les penseurs et les hommes d'Etat en eurent la révélation bien nette, non moins d'ailleurs que les peuples et les soldats d'Italie, qui ne furent empêchés que par des malheurs et des fautes, jusqu'à Lissa et au congrès de Berlin, dans leur souci d'assurer le sort de l'Italie et la paix du monde. Les temps et les conditions ont changé et l'Italie est en mesure de modifier son postulat adriatique. Désormais, elle n'a plus besoin de la maîtrise absolue de cette mer, mais elle peut se contenter de demander que sa liberté soit reconnue sans penser à exclure de la possession des côtes adriatiques la nouvelle organisation yougo-slave. Toutefois elle doit demander pour elle rien de plus et aussi rien de moins de ce qui peut lui suffire pour la garantie de sa tranquillité et pour la mettre à l'abri des menaces d'autrui. Si l'Italie fait cela, elle ne s'oppose certes pas aux lois de la géographie et de l'histoire, ni aux principes de nationalité et d'économie publique. Tout au contraire. La Dalmatie tout entière du temps de Rome et de Venise a été unie à l'Italie pour son propre bonheur et pour la paix du monde. Le Gouvernement Autrichien lui-même a considéré la Dalmatie jusqu'en 1866 comme un territoire italien tel que la Lombardie et la Vénétie. Il n'y a qu'à lire les textes de géographie que ce gouvernement faisait étudier dans des écoles de guerre.

Les conventions négociées à la veille de l'entrée en guerre de l'Italie se proposaient au contraire de lui garantir seulement telle portion des îles et du continent de la Dalmatie qui pût être considérée suffisante à éliminer tous les dangers et toutes les menaces. Ce ne fut qu'un compromis.

Mais il faut encore montrer à quel point de modération arrive le compromis auquel l'Italie s'était adaptée en 1915. D'abord ce compromis ne comprenait pas Spalato,